



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 1826

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'intérieur si le Gouvernement envisage toujours l'élaboration d'un plan triennal « pour amplifier sensiblement les moyens de lutte » contre la drogue, selon la proposition du Président de la République (Le Monde du 10 mars 1997) et fait donc toujours l'objet des priorités de son action ministérielle.

Texte de la réponse

Un nouveau plan triennal (1998-2000) de prévention et de lutte contre les toxicomanies est en cours d'élaboration et sera présenté par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité et à M. le secrétaire d'Etat à la santé. Des crédits ont été prévus pour que, dès 1998, la première phase du plan triennal puisse être engagée.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1826

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 août 1997, page 2522

Réponse publiée le : 29 septembre 1997, page 3211